

Bibliothécaire - assistant administratif F/H - COMPIEGNE

Ref : O060260731001836

Fonction publique

Fonction publique Territoriale

Employeur

Communes

Localisation

Compiègne

Domaine : Lecture publique et documentation

Date limite de candidature : 30/08/2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie B
(profession intermédiaire)

Management

Non

Télétravail possible

Non

Vos missions en quelques mots

La Ville de Compiègne recrute un bibliothécaire - assistant administratif, pour son réseau composé de 3 bibliothèques :

La bibliothèque Saint-Corneille, bibliothèque principale à dimension patrimoniale (bibliothèque municipale classée)

La bibliothèque Jacques Mourichon, bibliothèque proche des quartiers populaires

La bibliothèque Bellicart, bibliothèque de quartier offrant des services spécifiques

Consultez le détail complet de l'offre sur la page https://www.emploi-territorial.fr/offre/o060260731001836-bibliothecaire-assistant-administratif-h?pk_campaign=ep ou en cliquant sur le bouton "Postuler sur le site employeur".

Profil recherché

Compétences techniques :

Maîtrise de l'Unimarc, de l'indexation musicale et de la classification Massy
Maîtrise des outils informatiques (SIGB), des moteurs de recherche et de la recherche documentaire
Bonne connaissance du monde musical
Intérêt culturel et culture générale pour pouvoir conseiller le public
Organisation et rigueur
Connaissance de l'environnement professionnel des bibliothèques
Bonne connaissance du territoire et des structures culturelles locales

Savoir-être :

Très bonne aisance relationnelle avec le public
Capacité d'écoute et de dialogue
Grande souplesse et adaptabilité
Capacité à travailler en équipe et bon relationnel avec les bibliothécaires
Sens du service public
Autonomie et esprit d'initiative

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation via le lien de candidature.

Conditions particulières d'exercice

Poste ouvert(s) sur le(s) grade(s) suivant(s) de la Fonction Publique Territoriale : Assistant de conservation

Fondement juridique

Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique - Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/10/2026

Métier de référence

Bibliothécaire

Qui sommes nous ?

La commune est la plus petite collectivité territoriale de France, et la plus répandue sur le territoire. C'est une entité juridique dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie administrative selon le principe constitutionnel que l'on appelle la libre administration des collectivités. Cette autonomie permet à chaque commune, quelle que soit sa taille, d'adapter son action aux besoins de son territoire.

La commune est administrée par le Maire. Il est l'autorité territoriale, gère le budget, est l'employeur du personnel communal et définit la politique à suivre avec les élus du conseil

municipal. Il est également agent de l'État pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires.

Les communes bénéficient d'une compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal. Ainsi, les compétences d'une commune sont nombreuses et très concrètes. Elle gère l'état civil (naissances, mariages, décès), la voirie communale, l'entretien des écoles maternelles et élémentaires et des bâtiments publics, la propreté, les espaces verts, les équipements sportifs et culturels, l'urbanisme et la maîtrise des sols, l'aménagement urbain, l'action sociale via le centre communal d'action sociale (CCAS), les transports scolaires, la police municipale, l'organisation de l'accueil du jeune enfant. Suivant la taille de la commune et son budget, celle-ci va gérer plus ou moins de missions. Chaque commune reste libre de renforcer tel ou tel domaine en fonction des orientations définies par les élus et des besoins des habitants.

Cette diversité ouvre un large éventail de carrières : métiers de proximité, ingénierie territoriale, environnement, numérique, social, culture, urbanisme, éducation, sport, santé, animation, sécurité... Travailler dans une commune, c'est choisir un cadre professionnel où l'impact de son action est directement visible dans la vie quotidienne des habitants. C'est un environnement où la polyvalence, la capacité d'innovation et le sens du service sont valorisés. Que l'on contribue à accueillir les familles, entretenir les écoles, aménager l'espace public, développer la vie culturelle ou accompagner les transitions environnementales, chaque mission participe directement à la qualité de vie du territoire et au dynamisme de la collectivité.